

Prépa-Talents

3^e classe

Observatoire de la formation

Depuis 2021, la classe prépa-talents (CPT) prépare de jeunes diplômés aux épreuves écrites et orales des différents concours de catégorie A et B de l'administration pénitentiaire. Cette préparation est réservée à un public extérieur à l'administration pénitentiaire qui, en raison de son profil, de critères de ressources, de mérite et de motivation, est éligible au dispositif d'égalité des chances dans l'accès aux fonctions publiques.

Ces auditeurs bénéficient d'enseignements dans des disciplines diverses telles que le droit pénal et la procédure pénale, le droit public, le droit pénitentiaire, la criminologie ou encore la culture générale. Ils se verront également proposer des préparations à l'oral et à l'écrit dans les conditions des concours.



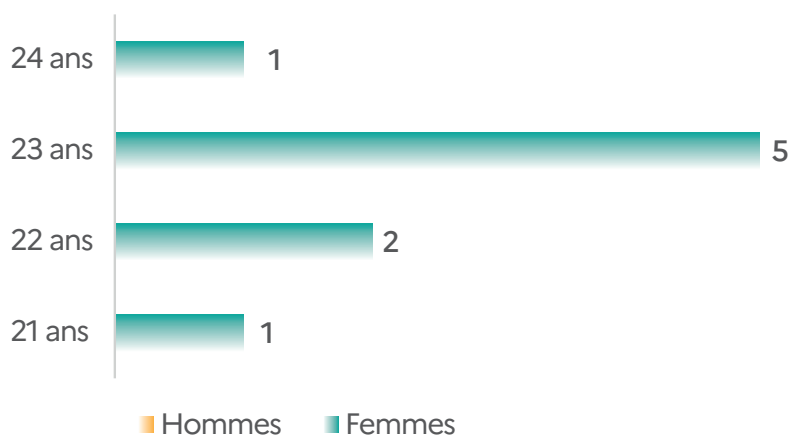
OCTOBRE 2023

À RETENIR

- > 10 auditeurs entrés dans la prépa-talents le 29 août 2023 pour une durée d'un an
- > 9 répondants, soit un taux de retour de 90%
- > 10 femmes
- > Âge moyen : 22,7 ans
- > Principal diplôme : Bac+5 (8 en droit et 1 en sciences humaines)
- > Premiers concours visés : DSP et CPIP
- > Première motivation : accompagner les publics en difficulté.

Profil sociodémographique

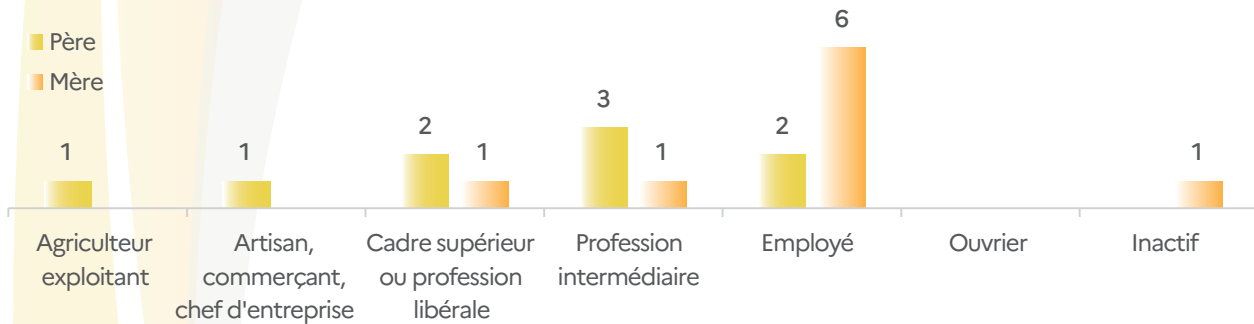
Graphique 1 : Répartition par genre et par âge – Effectifs



La 3^e classe prépa-talents (CPT) compte dix auditeurs exclusivement féminins. Depuis sa création en 2008, la classe préparatoire intégrée (CPI) avait toujours accueilli un public majoritairement féminin : 86% de femmes au total sur l'ensemble des promotions.

Les auditrices sont âgées de 22,7 ans en moyenne, et sont, pour la plupart, célibataires (8). Une personne est pacsée.

Graphique 2 : Appartenance socio-professionnelle des parents - Effectifs



Les origines sociales des participantes sont assez hétérogènes. Parmi elles, la plus représentée est celle des employés (8 citations au total), tandis que celles des inactifs, des artisans et des agriculteurs sont mentionnées une fois chacune.

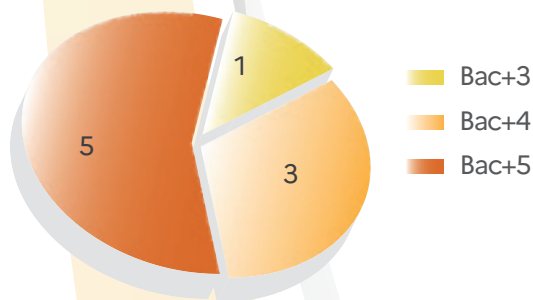
Seule la catégorie socioprofessionnelle des ouvriers n'a pas été mentionnée.

Par ailleurs, sur les neuf répondantes, huit ont bénéficié d'une bourse délivrée sur critères sociaux durant leurs études supérieures et une personne d'une bourse « talent ».

Une seule auditrice est bénéficiaire de l'allocation chômage.

Parcours scolaire et professionnel

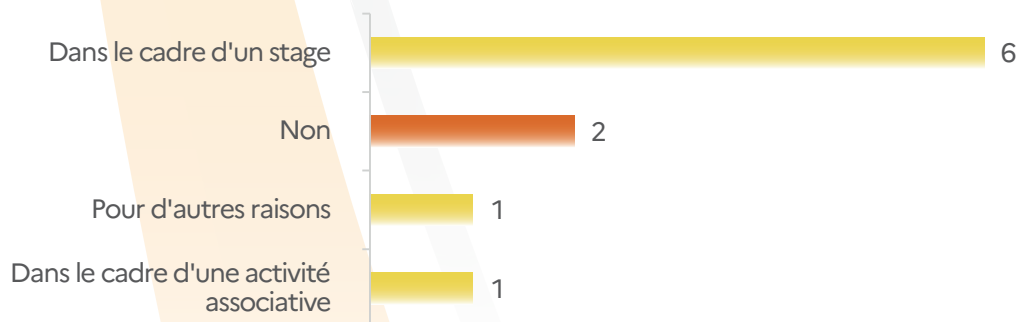
Graphique 3 : Diplôme le plus élevé obtenu – Effectifs



Sur neuf répondantes, cinq sont titulaires d'un bac+5. Trois d'entre elles possèdent un bac+4 et une répondante un bac+3. Quasiment toutes les auditrices sont ainsi surdiplômées, compte tenu du niveau requis pour se présenter aux concours de catégorie A de l'administration pénitentiaire (bac+3).

Huit auditrices sont issues de la filière du droit. Les disciplines juridiques citées sont, dans l'ordre, le droit pénal et privé (8 répondantes), suivi du droit public (6), du droit contentieux judiciaire (3), et du droit de l'exécution des peines (2). Une personne est issue de la filière des sciences humaines.

Graphique 4 : Expériences dans l'administration pénitentiaire - Citations (plusieurs réponses possibles)



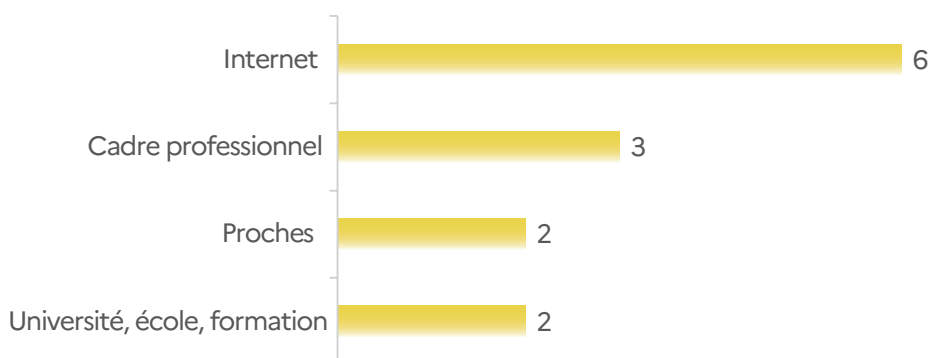
Sept des neuf répondantes ont déjà eu au moins une expérience dans l'administration pénitentiaire.

Quatre personnes ont effectué des stages auprès d'équipes de direction (2), de ressources humaines et de greffe (1). Deux auditrices ont réalisé un stage d'observation et une autre un service civique au sein d'une unité locale d'enseignement.

Par ailleurs, au moment de leur candidature à la prépa-talents, sept répondantes étaient encore en formation, et une en activité professionnelle dans le cadre d'un CDD. Une personne n'a apporté aucune précision sur ce point.

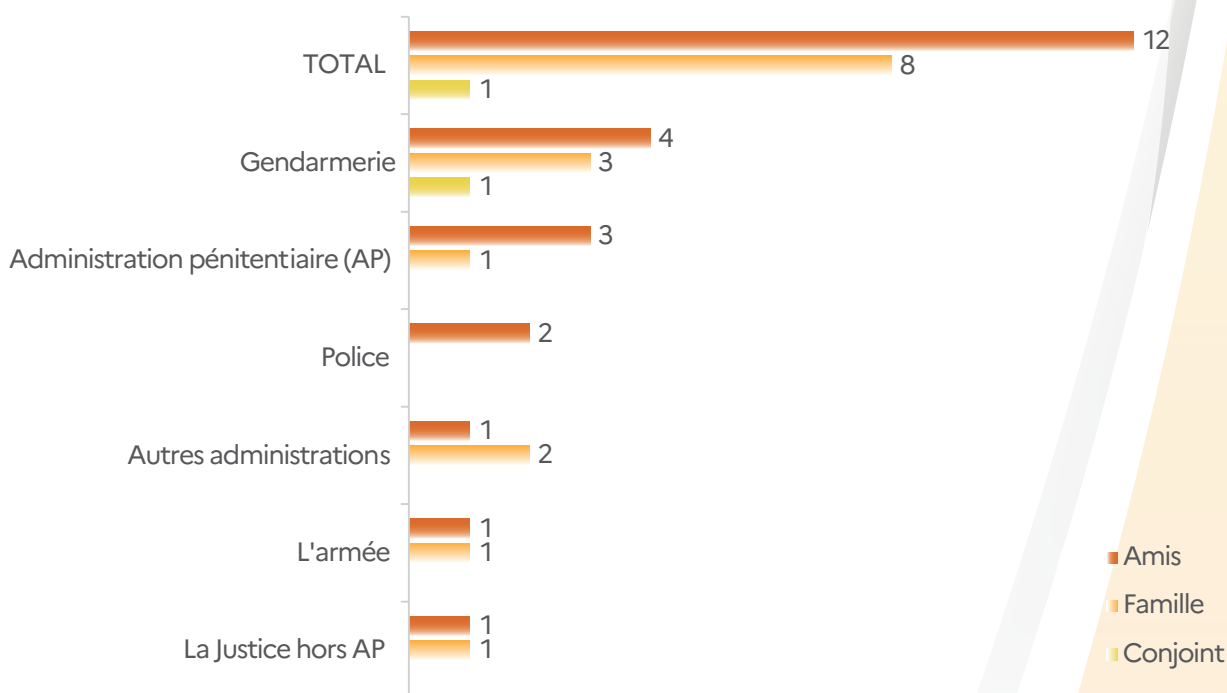
Connaissance de la formation et de l'administration pénitentiaire

Graphique 5 : Moyens de connaissance de la prépa-talents – Citations (plusieurs réponses possibles)



La première source de connaissance de la CPT est internet (6 citations). Suivent le cadre professionnel avec 3 mentions, puis les proches ainsi que l'université/l'école/la formation avec 2 citations chacune.

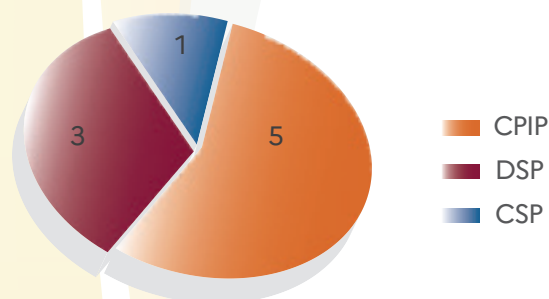
Graphique 6 : Proches travaillant dans des administrations - Effectifs



Les auditrices sont relativement nombreuses à mentionner des proches travaillant dans diverses administrations. La gendarmerie est la plus citée, avec 8 mentions au total

(amis, conjoint et famille confondus). L'administration pénitentiaire est quant à elle citée à 4 reprises.

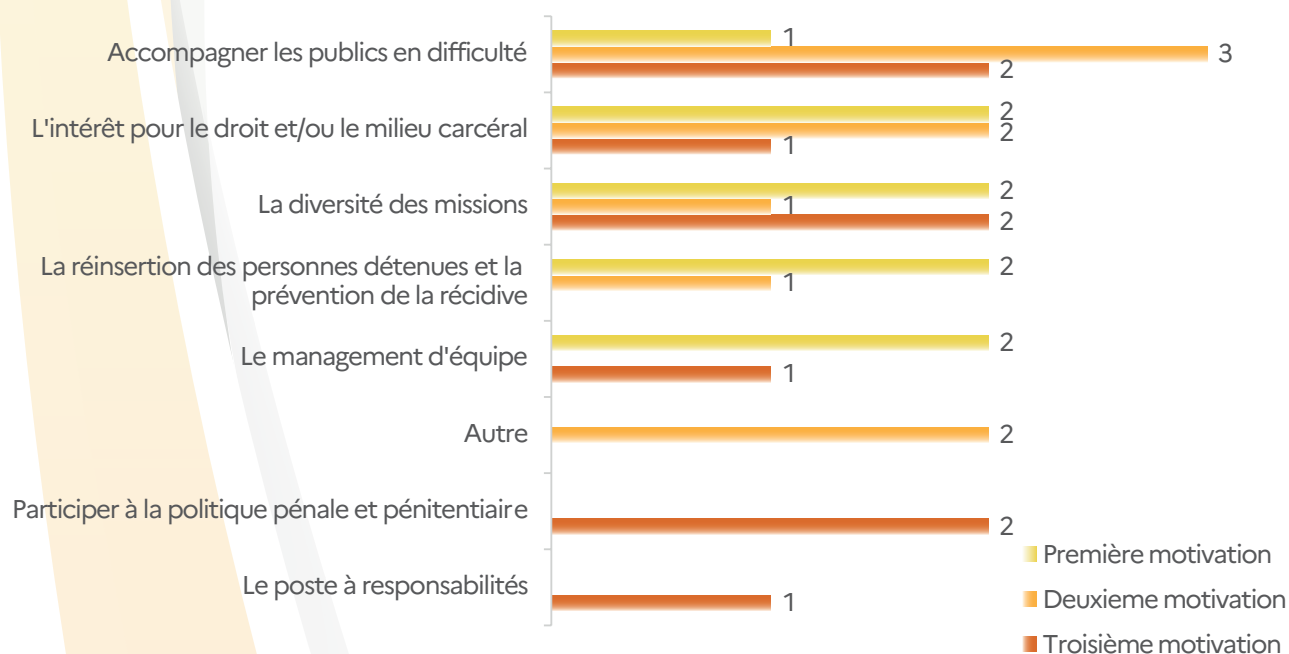
Graphique 7 : Principal concours visé par les auditeurs - Effectifs



À terme, le concours le plus visé par les auditrices est celui de CPIP (5 mentions). Trois élèves envisagent cette année le concours de DSP et une mentionne celui de CSP.

Ces résultats rejoignent ceux de la 1^{ère} classe, mais diffère de la 2^e pour laquelle le concours le plus visé était celui de DSP.

Graphique 8 : Motivations des auditeurs à l'entrée en formation – Citations (plusieurs réponses possibles)



Les trois principales motivations sont d'accompagner les publics en difficulté (6 mentions), l'intérêt pour le droit et/

ou le milieu carcéral (5 mentions) et la diversité des missions (5 mentions également).

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS :

<http://www.enap.justice.fr/eleves/index.php>

Responsable de l'observatoire : laurent.gras@justice.fr

Chargées d'études : pauline.castaing@justice.fr - cecilia.lagarde@justice.fr

OCTOBRE 2023